

TROPHEE SENIORS de DIVONNE



Jeudi 6 et Vendredi 7 JUILLET 2023

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : mercredi 21 juin 2023.

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : lundi 26 juin 2023 à 14h00.

Publication des départs : mercredi 5 juillet 2023 à 14h00.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères V (rouge). Messieurs : Départs des repères III (jaune).

3 séries Dames : Seniors Dames - Senior 2 Dames - Senior 3 Dames,

3 séries Messieurs : Seniors Messieurs - Seniors 2 Messieurs - Seniors 3 Messieurs.

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Trophée, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Pour les séries Seniors 2 et Seniors 3, le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entrainement et du parking.

Application du Code de comportement de la FFGolf (Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs § 14).



TROPHEE SENIORS de DIVONNE



Jeudi 6 et Vendredi 7 JUILLET 2023

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf du Domaine de Divonne – 604, rue des Bains – 01220 Divonne-les-Bains.

Droits d'engagement

Adultes	90 €	Abonnés Golf	40 €
---------	------	--------------	------

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits et remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
144	33	14

15 places Messieurs et 5 places Dames, sont réservées pour une attribution par ordre des index.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entrainement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 1er, 2, 3, 4, et 5 juillet.

Réservation obligatoire auprès du secrétariat du golf, par téléphone au 04 50 40 34 11 ou par mail à l'adresse golf.divonne@partouche.com.

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

Le premier, Messieurs et Dames, de chaque série Seniors 2 et Seniors 3, est primé.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

La remise des prix aura lieu le 7 juillet, une demi-heure après le retour de la dernière partie, et sera suivie d'un cocktail dans le respect de l'éventuel protocole sanitaire à date.



TROPHEE SENIORS de DIVONNE



Jeudi 6 et Vendredi 7 JUILLET 2023

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Société du Golf de Divonne).

Golf du Domaine de Divonne

604, rue des Bains

01220 – Divonne-les-Bains

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM:			
DATE DE NAISSANCE :			
CLUB:			
NUMERO DE LICENCE FFG:			
INDEX:			
CLASSEMENT MERITE:			
TEL:			
@MAIL :			
DROITS D'ENGAGEMENT			
	T		
Adultes	90 €	Abonnés Golf	40 €